



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102428</b>	De <b>M. Guillaume Chevrollier</b> ( Les Républicains - Mayenne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >aides	<b>Analyse</b> > difficultés ponctuelles. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>07/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'accompagnement des entreprises en difficultés ponctuelles de trésorerie. En effet, les entreprises se plaignent de n'être pas aidées par les banques dans ces situations, bien au contraire. Il lui demande quels outils le Gouvernement a mis en place ou peut mettre en place pour permettre aux entreprises de faire face à ces difficultés ponctuelles afin d'éviter une dégradation de leur situation et d'assurer leur survie.